

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du Diplôme d'Etudes
Spécialisées (DES) en Sciences Chirurgicales :
Spécialité : Dermatologie Vénérologie
de la Faculté de Médecine, Pharmacie et Odonto-
stomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop
de Dakar (UCAD)**

Équipe d'experts :

- Mme Pauline Dioussé, Professeur Titulaire, Université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT), Sénégal, Président
- M. Abdoulaye Sangaré, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), Côte d'Ivoire, Membre
- M. Pascal Niamba, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki Zerbo (UJKZ), Burkina, Membre

Signature

PAULINE DIOUSSE

Avril 2026

SOMMAIRE

Introduction.....	5
1. Présentation du programme	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	6
3. Description de la visite sur site	6
3.1. Organisation et déroulement de la visite.....	6
3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises).....	10
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)	10
5. Points forts du programme.....	19
6. Points à améliorer :.....	19
7. Appréciations générales	20
8. Recommandations.....	21
9. Recommandations à l'ANAQ- Sup	22
10. Proposition de décision	23

Liste des acronymes

ANAQ-Sup	: Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur
CAMES	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CSAQ	: Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité
CV	: Curriculum Vitae
DCIAQ	: Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité
DES	: Diplôme d'Etudes Spécialisées
EUCU	: Eléments Constitutifs des Unités d'Enseignement
FMPO	: Faculté de Médecine, de Pharmacie, et d'odontologie
IHS	: Institut d'Hygiène Sociale
LMD	: Licence-Master-Doctorat
OOAS	: Organisation Ouest Africaine de la Santé
PATS	: Personnels Administratifs Techniques et/ou de Service
PER	: Personnels d'Enseignement et de Recherche
PMR	: personnes à Mobilité Réduite
PV	: Procès-Verbal
SOSEDEV	: Société Sénégalaise de Dermatologie et Vénérologie
UCAD	: Université Cheikh Anta Diop
UE	: Unité d'Enseignement
SWOT	: Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats

Programme évalué :

- **Intitulé du programme:** Diplôme d'études spécialisées : (DES) en Sciences de la Santé,
- **Mention :** Sciences Médicales,
- **Spécialité :** Dermatologie Vénérologie
- **Université de rattachement :** Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
- **Faculté de rattachement :** Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO)
- **Département de rattachement :** Département de Médecine et Spécialités médicales
- **Site web ;** <https://fmpos.ucad.sn>
- **Date:** 17 au 18 novembre 2025
- **Comité d'experts évaluateurs:**
 - Professeur Titulaire Pauline Dioussé (Présidente du comité): Université Iba Der Thiès, Sénégal; drpauline.diousse@univ-thies.sn
 - Professeur Titulaire Abdoulaye Sangaré : Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Cote d'Ivoire ; sang_abdoulaye@yahoo.fr
 - Professeur Titulaire Pascal Niamba : Université Joseph Ki zerbo, Burkina ; niambapascal@gmail.com
- **Date et lieu:** 17 au 18 novembre 2025 Université Cheick Anta Diop
Dakar-Sénégal.

Introduction

Conformément à la politique de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) visant à accréditer l'ensemble des programmes de formation des Institutions d'enseignement Supérieur privées et publiques du Sénégal, le Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Dermatologie- Vénérologie, sur demande de l'Autorité Nationale de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (ANAQ-Sup), a fait l'objet d'une évaluation le 17 et 18 novembre 2025.

La procédure se fonde sur les pratiques internationales en la matière et elle comprend deux phases :

- une évaluation interne (ou auto-évaluation) ;
- et une évaluation externe, in situ menée par un groupe d'experts indépendants.

L'évaluation externe et la rédaction du rapport ont été conduites sur la base du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup.

1. Présentation du programme

L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a été créée par le décret n°57-240 du 24 février 1957 et officiellement inaugurée le 9 décembre 1959. Elle compte actuellement 6 facultés, 5 écoles, centres et instituts de formations et 10 instituts d'universités.

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO) a été créée par le décret 70-1135 du 13/10/1970 qui définit ses missions dans le domaine de la formation et de la recherche en santé. Elle est la fille de l'École Africaine de Médecine et de Pharmacie de Dakar créée en 1916. Elle a pour mission d'assurer la formation et la recherche dans tous les domaines des sciences de la Santé. C'est ainsi que des formations initiales (Médecine, Pharmacie et Odontologie) et des formations spécialisées (Licence, Master, Doctorat, DU, DES) y sont dispensées, au même titre que des activités de recherche fondamentale et appliquée.

La FMPO est actuellement structurée en 03 sections et 6 départements.

Le département de médecine et Spécialités Médicales a mis en place la formation du DES en Dermatologie-Vénérologie qui fait l'objet de la présente évaluation.

Le DES de Dermatologie-Vénérologie a été créé en 2002. Le programme de formation est structuré sur 8 semestres (240 crédits) avec des enseignements répartis en 20 unités d'enseignements (UE) obligatoires, elles-mêmes subdivisées en 47 éléments constitutifs (EC). La maquette a été élaborée conformément au système LMD et aux standards de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) dans le domaine de l'enseignement de la Dermatologie. Le personnel permanent en charge de cette activité est constitué de Personnel Enseignant et de Recherche (PER), assisté du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATs) et appuyé par des vacataires provenant de différentes institutions partenaires, nationales ou internationales. Le programme est périodiquement évalué et mis à jour par le comité des programmes à la lumière des données scientifiques. L'enseignement est dispensé en présentiel et en ligne. Il est théorique et pratique, sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés, d'enseignements pratiques, de séminaires, de conférences et de stages au niveau des structures de santé.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation qui comporte 81 pages et les autres documents ont été mis à la disposition des experts évaluateurs à la date du 10 novembre 2025, soit 7 jours avant la visite d'évaluation externe sur site. Le rapport d'auto-évaluation du DES de Dermatologie-Vénérologie non daté est bien structuré. Ce document était facilement exploitable.

Globalement, le rapport d'auto-évaluation a décrit les pratiques et les procédures de gestion du DES. A travers une analyse Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (SWOT) du programme, les forces ont été identifiées, les faiblesses situées et les opportunités adressées. La liste des annexes du rapport d'autoévaluation est bien organisée et mise en relation avec les standards analysés.

3. Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

Etant donné que les experts étaient tous logés dans le même hôtel, l'équipe a eu une séance de travail dès le 16 novembre 2025. Cette réunion nous a permis d'adopter une méthodologie de travail, d'analyser le rapport d'autoévaluation, de nous imprégner du guide d'évaluation externe, puis de réunir les preuves disponibles et de les classer.

Le lendemain 17 novembre 2025, premier jour de mission, à 08h, l'équipe d'experts a rendu une visite de courtoisie à Monsieur le Doyen de la FMPO, le Professeur NDIAYE Bara.

Après cette visite, le comité d'expert a été reçu par la coordonnatrice du programme et son équipe, dans la salle de réunion du pôle de simulation de l'UCAD, pour entamer la réunion du jour.

Les mots de bienvenue et d'ouverture ont été prononcés par Monsieur le Doyen de la FMPO, puis l'occasion a été donnée aux experts et au comité pédagogique de se présenter.

Après les civilités, le Professeur DIOUSSE Pauline, présidente du comité d'experts, a pris la parole pour faire un rappel des objectifs de la mission.

Ensuite, l'agenda de travail a été partagé et validé par l'ensemble des participants comportant :

- La présentation des objectifs de la mission d'évaluation externe ;
- La réunion avec les membres du comité de pilotage de l'auto-évaluation ;
- La rencontre avec le personnel enseignant et de recherche ;
- La rencontre avec le personnel administratif, technique et de service ;
- La rencontre avec les étudiants ;
- La visite de 2 sites de stage ;
- La restitution de la journée d'évaluation externe avec la direction du programme.

➤ Réunion avec les membres du comité de pilotage du rapport d'auto-évaluation

Suite à l'adoption de cette méthodologie par le comité pédagogique du programme et par le comité d'experts, la parole a été donnée à la coordinatrice du DES, Le Professeur Suzanne O Niang qui a présenté le programme du DES de Dermatologie Vénérologie apportant également des compléments de fond bien appréciés.

Après cette présentation, les discussions ont porté sur le guide d'évaluation des experts par champ d'évaluation et par standard. Plusieurs questions ont été abordées entre autres :

- la procédure de sélection des apprenants ;
- l'évaluation des enseignements par les apprenants ;
- les stages : les méthodes d'apprentissage, le livret de stage, les méthodes d'évaluation, l'autoévaluation, les méthodes pédagogiques innovantes, les opportunités de débouchés.

Des remarques et suggestions ont été ensuite formulées pour améliorer le rapport d'auto-évaluation. Certains éléments de preuves, non disponibles dans les documents envoyés par mail,

ont été aussi demandés pour des compléments d'informations. Des recommandations ont été formulées au comité pédagogique.

➤ **Rencontre avec les enseignants du programme (PER)**

Après avoir parcouru le rapport d'auto-évaluation, les experts ont rencontré dans l'après-midi, un PER invité en la personne du Professeur KANE Assane.

Le Professeur Kane était heureux d'appartenir au PER et d'avoir été associé à l'élaboration du programme. La rencontre avec le PER a permis de noter le fort engagement pour cette formation et l'enseignant universitaire hautement qualifié comme en témoignent le curriculum vitae. Il a pu être constaté que les enseignements se déroulent régulièrement conformément aux emplois du temps et au calendrier académique. Sa participation à la gouvernance et à la prise de décision au sein du programme de formation est effective.

➤ **Rencontre avec le personnel administratif, technique et de service (PATS)**

La rencontre avec des (04) représentants du PATS a permis de noter leur fort engagement pour la réussite de cette formation. Il a pu être vérifié lors des interviews et sur les documents mis à disposition que le dispositif administratif suit les procédures institutionnelles de l'établissement avec des gouvernances administrative et pédagogique bien distinctes respectant notamment tout le volet organisationnel des examens et de la délivrance des documents administratifs. Ils se sentaient pleinement intégrés au programme et ont apprécié l'apport de l'auto-évaluation à l'archivage documentaire du DES. Cependant, ils ont souhaité bénéficier de bourse de mobilité pour un renforcement de capacité. En outre, se pose aussi le problème de leur profil de carrière au sein de l'UCAD.

➤ **Rencontre avec les étudiants du programme**

Un échantillon représentatif des (5) étudiants en formation a pu être rencontré. L'entretien a permis de noter les principaux points suivants :

- Les années académiques se déroulent régulièrement et les emplois du temps sont respectés ;
- La présence des Professeurs est très remarquée ;
- Les syllabi sont élaborés et régulièrement présentés pour toutes les unités d'enseignements ;
- L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas systématique ;

- La mobilité des étudiants est effective ;
- les innovations introduites dans l'enseignement telles que les groupes whatsapp, dermoscopie, iconographie ont été notées. Ils ont souligné l'importance de l'anglais médical puis son implémentation qui favoriserait la recherche bibliographique, en vue de la rédaction du mémoire ;
- Les étudiants participent aux prises de décision et au dispositif de formation de façon non formelle ;
- Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation ;
- Les sites de stages sont éloignés les uns des autres ;
- Ils souhaiteraient un renforcement dans la pratique de certains gestes nécessaires pour le spécialiste dès la première année ;
- Ils s'impliquent le plus souvent individuellement dans des activités de santé communautaire au service de la communauté (consultations gratuites, campagnes de sensibilisation, etc ...) ;

Cette première journée s'est achevée aux environs de 17h30.

➤ **La visite sur site**

Le 18 novembre 2025, deuxième jour de visite, le comité d'experts l'a dédié à la visite des lieux de d'apprentissage.

En raison de la multitude des lieux de stage et de la distance parfois plus ou moins longue entre deux sites, l'équipe d'expert a opté pour la visite de deux sites, que l'équipe a estimés important dans le dispositif du programme. Il s'agit de l'hôpital Dalal JAM et de l'IHS.

Cette visite nous a permis de noter que ces deux lieux de stage possèdent des ressources humaines qualifiées, des ressources structurelles facilitant l'apprentissage, le dispositif d'hygiène, d'environnement et de sécurité. Au niveau infrastructurel, l'absence de rampe sur les deux sites pour les personnes à mobilité réduite était notée. La capacité des locaux à l'IHS n'est pas suffisante pour accueillir un grand nombre de stagiaires. Les étudiants sont bien intégrés dans les équipes et ont une activité pratique. Les encadreurs sont motivés et comptent parmi eux des alumni de la formation qui sont des moniteurs de stage. La validation des stages est basée sur la ponctualité, l'assiduité, le comportement et l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs de stage.

➤ Réunion de synthèse avec la direction du programme

A 16 h, l'équipe a restitué en présence des responsables qualité de la FMPO, du comité de pilotage. Elle a fait le point des activités des deux journées et a communiqué ces impressions globales sur le programme du DES de Dermatologie en dégagant les principaux points forts et faibles de la formation. La séance a été clôturée 18h par le représentant du doyen qui a formulé des mots de remerciements et d'encouragement.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises)

La visite d'évaluation a été facilitée par le comité de pilotage et la Direction du programme. Les experts évaluateurs ont été mis dans les meilleures conditions pour le bon déroulement de la mission. Cette visite s'est déroulée selon une bonne planification, dans une ambiance empreinte de cordialité et d'échanges fructueux avec toutes les composantes du programme, toutes très mobilisées. La documentation des justificatifs et la disponibilité des preuves étaient effectives. Les enseignants formateurs étaient tous présents avec une participation active. Les étudiants étaient vus en plein apprentissage. Les logistiques pédagogiques et techniques offerts par le DES sont appréciables sur le plan scientifique et adapté par le programme du DES.

Certaines difficultés ont été notées: le ratio enseignant/étudiant est déséquilibré en faveur des étudiants (surcharge de travail des PER). Du fait de l'éloignement des sites de stage les uns aux autres, le souci de mobilité a été posé par les étudiants.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'INSTITUTION
Standard 1.01: l'Institution a défini ses missions et objectifs.
Les objectifs et missions de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar ont été définis dans la loi et les décrets portant création de l'établissement. Ils ont été précisés ensuite par la loi sur le statut et le fonctionnement des Universités publiques du Sénégal et le décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD. La formation, la recherche, les soins et le service à la communauté sont les principales missions de l'établissement.
Appréciation globale du standard: ATTEINT

Standard 1.02: L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

Les besoins de la société et de la population en matière de santé sont pris en compte dans les missions de l'établissement à travers cette offre de formation. Cette prise en charge se mène à travers les activités des PER dans les structures de santé avec la contribution des étudiants, ceci dans le respect des valeurs de base des systèmes de santé. L'organisation et le fonctionnement du FMPO prennent en compte le respect des valeurs fondamentales universelles d'éthique contenue dans les lois et règlements en vigueur. Ils s'appuient sur le respect des chartes et réglementations universelles édictées par les autorités sanitaires à l'échelle nationale et internationale.

Appréciation globale du standard: ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2: OBJECTIFS ET MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Standard 2.01 : Le programme d'étude est régulièrement dispensé.

Les enseignements du DES en Dermatologie-Vénérologie sont régulièrement dispensés depuis l'année universitaire 2002-2003. Ils sont planifiés et mise en œuvre conformément aux emplois du temps proposés par l'administration.

Appréciation globale du standard: ATTEINT

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs de la formation sont de former des spécialistes capables de prendre en charge les besoins des populations dans les domaines des soins, de la formation, de la recherche et de la responsabilité sociale. Ils sont conformes à la mission et à la planification stratégique de la FMPO et de l'UCAD. La maquette de formation et les syllabi sont conformes aux recommandations de l'OOAS.

Appréciation globale du standard: ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

La structuration du programme est articulée autour de stages hospitaliers dont les conventions avec des structures de santé qualifiantes (Dalal Jam, l'Institut d'Hygiène Sociale, Institut de Malte...), une collaboration avec le Ministère de la santé et de l'action sociale (MSAS) et ses démembrements sont établies. Ces stages facilitent l'insertion des étudiants en DES dans le milieu professionnel. Les PER occupent des postes de responsabilités dans ces structures, interviennent dans le dispositif de soin et de formation contribuant ainsi à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale du standard: ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITÉ

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, les compétences et les processus de décisions sont précisés lors des réunions du comité pédagogique. L'organisation des enseignements est établie en début d'année universitaire. Chaque enseignant intervenant dans la formation est tenu informé, au début de chaque année académique, de ses responsabilités et des processus décisionnels. Un coordonnateur des enseignements est désigné pour chaque niveau. Les réunions de service réalisées chaque mois font l'objet de procès-verbaux qui signés, archivés, diffusés par voie de courrier, de courriel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les responsabilités, les compétences et les processus de décisions sont précisés lors des réunions du comité pédagogique. L'organisation des enseignements est établie en début d'année universitaire. Chaque enseignant intervenant dans la formation est tenu informé, au début de chaque année académique, de ses responsabilités et des processus décisionnels. Un coordonnateur des enseignements est désigné pour chaque niveau. Les réunions de service réalisées chaque mois font l'objet de procès-verbaux qui signés, archivés, diffusés par voie de courrier, de courriel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

La représentation du personnel d'enseignement et de recherche est effective, suivie et réglementée par des arrêtés, des décisions. Ils participent ainsi aux processus décisionnels pour la mise en œuvre du programme de formation conformément aux documents harmonisés à l'échelle nationale et sous régionale. La maquette et les syllabi du programme sont élaborés par les enseignants. Les réunions mensuelles du comité scientifique et pédagogique déterminent de manière collégiale les différentes responsabilités d'encadrements et d'enseignements. La mise en place d'un lien ou d'une plate-forme pourrait permettre aux étudiants d'évaluer sous anonymat les enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Le dispositif assurance qualité existe depuis le niveau institutionnel universitaire avec ses démembrements facultaires et dans les différentes sections de la faculté. L'assurance qualité est impliquée dans toutes les procédures d'évaluation. Au niveau de la section Médecine, il a été mis en place une cellule qui regroupe tous les comités qualité des différentes spécialités médicales dont celle du DES de Dermatologie. Ces instances visent une amélioration continue de la qualité de l'enseignement et du diplôme. Le référent qualité du DES devra mettre en place un dispositif de suivi pour assurer le suivi de la qualité du programme. L'évaluation des enseignements du DES par les étudiants est encore insuffisante. Elle devrait être systématique, partagée avec les PER afin de revoir et d'adapter l'offre des études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée selon le cadre régional d'harmonisation des diplômes d'études spécialisées. Le programme comprend 08 semestres, l'année académique étant divisés en deux semestres de 30 crédits chacun soit 240 crédits pour ensemble de la formation. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'unités d'enseignements, lesquels comprennent des éléments constitutifs. Des syllabi sont élaborés, à jour et distribués aux étudiants tout au long de la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme couvre bien les principaux aspects de l'enseignement du programme de formation du DES de Dermatologie. Les thèmes, les contenus et les méthodes correspondent aux standards reconnus par l'OOAS et par les instances internationales. Ces thématiques sont déclinées en contenus et méthodes respectant les standards en dermatologie. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage utilisées sont centrées sur l'apprenant pour le préparer à l'autonomisation : approche par objectifs ; approche par compétences ; approche par problèmes. Les enseignements théoriques et pratiques sont consolidés par des stages en milieu hospitalier. Les évaluations sont réalisées régulièrement selon les objectifs de formation. Le programme comprend des UE obligatoires. L'obtention du titre est assujettie à la validation des 240 crédits. Les activités pédagogiques préparant à l'insertion professionnelle sont bien établies. Les résultats de la recherche servent toujours d'appui pour la mise à jour des concepts et méthodes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention d'attestations et de diplômes académiques sont bien établies, gérées selon les procédures institutionnelles universitaires. Ces conditions sont publiées par affichage. De plus, le comité pédagogique les rappelle lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussites restent satisfaisants. Cette performance est liée à la mise en place de stratégies d'accompagnement de proximité des apprenants (coaching individuel, tutorat, groupe whatsapp, groupe dermoscopie...) pour faciliter leur progression. Toutefois, pour une approche qualité efficace et efficiente de la formation, le DES gagnerait à formaliser ces stratégies et à s'approprier la formation par simulation du centre de simulation de l'UCAD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5: PERSONNEL ENSEIGNANT ET/OU DE RECHERCHE (PER)

Standard 5.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le personnel enseignant et de recherche universitaire provient de l'UCAD. Il s'agit d'un personnel hautement qualifié et compétent pour l'enseignement de ce DES comme en témoignent les curricula consultés. Le PER est composé d'enseignants permanents (90%) et d'invités et de praticiens spécialistes de la discipline ou d'autres disciplines. Les enseignants disposent des objectifs de stage, des listes de tâches à faire accomplir aux étudiants et les enseignements théoriques sont régulièrement répartis aux enseignants et planifiés par la direction du DES. Pour améliorer l'influence des résultats de l'évaluation de l'enseignement sur les activités d'enseignement confiées au PER, le DES gagnerait en intégrant les résultats de ces évaluations aux activités d'enseignement.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Pour l'enseignement, les charges horaires respectent les dispositions réglementaires de la loi 81/59 du 09 Novembre 1981 modifiée portant statut du personnel enseignant des Universités et sont clairement établis dans la maquette et les syllabi et suivis par la Direction du programme. Le PER assure aussi ses fonctions d'enseignement, de recherche, de soins, d'administration et de service à la communauté selon les engagements de chaque enseignant. Le temps consacré à l'administration et à la recherche par les différents enseignants est difficilement répertorié mais pris en compte lors de leurs promotions CAMES. Le comité pédagogique veille à ce que ces différentes activités ne constituent pas un obstacle au bon déroulement de la formation avec le respect du quantum horaire. Pour un meilleur suivi des enseignements, le comité devrait mettre en place un cahier d'amphi pour une meilleure visibilité des horaires d'enseignement.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

La mobilité du personnel enseignant et de recherche est effective et répond à un dispositif institutionnel universitaire avec mise en place de voyages d'étude dont bénéficient les enseignants tous les 2 ans. Ils effectuent régulièrement des stages de renforcement de capacité lors des voyages d'études et d'autres séjours dans des universités et hôpitaux à l'étranger.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 6 : ÉTUDIANT(E) S

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien définies et publiées. Sont admis au programme, dans la limite des places disponibles, les candidats remplissant l'une des conditions ci-après :

- Les titulaires du diplôme de doctorat d'état en Médecine ;
- Les candidats titulaires de tout autre diplôme admis en dispense ou équivalence en application de la réglementation en vigueur ;
- Les internes titulaires des hôpitaux universitaires admis sur concours

Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de la FMPO et des affiches sont disponibles au niveau de la scolarité. L'admission au Programme se fait sur étude de dossier et d'entretien.

Les étudiants fréquentant actuellement la formation sont issus de 19 pays (Algérie, Bénin, Burkina, Cameroun, Canada, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (RDC), Gabon, Guinée, Cote d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Tunisie).

Il n'existe pas de politique de quota pour plus d'équité dans l'admission au programme.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Depuis la création de la spécialisation en Dermatologie Vénérologie, le nombre d'étudiant est en nette progression. Le programme n'a pas défini une politique basée sur le genre, mais seulement sur le mérite, mais l'égalité des chances entre hommes et femmes est une réalité sans aucune discrimination. Au cours des années, la proportion de femmes varie entre 75% et 95% en fonction des promotions. Le programme ne dispose pas, non plus d'un document de politique spécifique visant les personnes vivant avec un handicap bien qu'un sujet atteint d'albinisme ait été formé par le programme comme dermatologue. Des aménagements facilitant l'accès aux locaux des personnes vivant avec un handicap moteur (rampes) ne sont pas effectués dans les bâtiments pédagogiques (salles de cours, conférences) et les salles de soins (salles d'hospitalisation, salles de consultation, ...) au moment de l'évaluation. Ces aménagements sont aussi sous la responsabilité des hôpitaux.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter universitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiant(e)s est possible. Elle se fait surtout durant la préparation du mémoire de DES pour les étudiants qui souhaitent effectuer leurs travaux au niveau des Institutions d'Enseignement supérieur et de recherche partenaires dans d'autres pays. Elle est facilitée par des accords interuniversitaires établis dans le cadre du système LMD et de la coopération au niveau national et international.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est assuré par le PER permanent et le PER invité. En milieu hospitalier, l'encadrement des stages est correct (existence de livret de stages, de livret d'étudiants). Un dispositif d'accompagnement personnalisé a été mis en place avec la désignation d'un directeur de stage et d'un directeur de mémoire pour chaque étudiant. Un système de coaching et de tutorat des étudiants est encouragé mais non formalisé. Une grille d'évaluation des compétences gagnerait à être généralisée. A travers le bureau d'orientation de l'UCAD, des sites de l'UCAD et de la FMPO, les étudiants bénéficient des orientations et conseils nécessaires dans leur prise de décision.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'insertion des étudiants dans le milieu du travail est une préoccupation majeure des autorités du programme qui dispose d'un répertoire des alumni. La FMPO dispose d'une politique d'insertion avec la mise en place d'un bureau de liaison chargé d'accompagner ses diplômés. La liste des alumni devra être actualisée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 7 : DOTATION EN EQUIPEMENTS ET EN LOCAUX**Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

La FMPO dispose d'infrastructures et d'équipements propres (locaux d'enseignements, salles de TP ou TD, moyens audiovisuels...). Elle a des conventions de stage avec de nombreuses institutions nationales et internationales lui permettant de disposer de sites de stage sécurisés. Les ressources financières du programme de formation proviennent des frais d'inscription et des fonctions de services. Le coût de la formation a été établi par arrêté ministériel n C° 17072 du 18 Octobre 2013 fixant les taux des droits d'inscription au niveau des établissements publics d'enseignement supérieur. Ces fonds permettent d'atteindre les objectifs de formation en termes de budget de fonctionnement pour la formation du DES en dermatologie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Les résultats de l'évaluation du DES en Dermatologie-Vénérologie de la FMPO/UCAD ont révélé des points positifs, parmi lesquels nous pouvons citer :

- La bonne gouvernance du programme avec séparation de la gouvernance administrative et pédagogique ;
- La pertinence de l'offre et sa cohérence avec les missions et le plan stratégique de l'institution ;
- Le besoin actuel de compétences dans ce domaine à l'échelle nationale et internationale ;
- La digitalisation de plusieurs procédures administratives et pédagogiques ;
- La disponibilité d'un cadre pédagogique et administratif adéquat pour un bon déroulement du programme selon les normes du système LMD ;
- Le personnel enseignant compétent, engagé ;
- L'engagement d'un personnel PATS expérimenté et compétent ;
- L'intégration des innovations technologiques dans la formation : dermoscopie sur peau noire, laser CO2, Spectrophotométrie...;
- L'existence du laboratoire de Dermato-pathologie;
- L'existence d'une unité d'allergologie
- L'existence du centre de simulation de l'UCAD ;
- L'implication effective des étudiants dans les activités de la formation ;
- La collaboration effective avec le Ministère de la santé et ses structures ;
- Le taux d'insertion professionnelle acceptable ;
- L'existence formalisée de plusieurs instruments chargés de l'Assurance Qualité ;
- L'existence d'un plan sécurité incendie
- La bonne organisation des consultations spécialisées ;
- L'obtention et le maintien de bons taux de réussite ;
- L'ouverture sur l'international par l'accueil des étudiants étrangers et la signature de collaborations avec d'autres institutions ;

6. Points à améliorer :

Les points à améliorer étaient :

- L'insuffisance de l'effectif des PER ;

- L'absence de contractualisation de certains PER ;
- L'absence de la politique de quota dans les conditions d'admission ;
- L'insuffisance de moniteurs ;
- L'absence d'évaluation systématique des enseignements ;
- Le non-déroulement de certains UE pourtant évoquée par les responsables de l'enseignement : anglais médical, gestion d'un cabinet, entrepreneuriat ;
- L'indisponibilité du livret de stage à tous les niveaux d'étude ;
- L'absence des procédures dans le livret de stage ;
- Le livret d'étudiant n'est pas présenté sous forme de brochure
- L'absence de formalisation des objectifs de stage en fonction du niveau de stage ;
- L'absence de formalisation du tutorat ;
- L'absence du cahier d'amphithéâtre pour maîtriser le respect des charges des PER ;
- L'absence d'intégration de la formation par simulation dans le programme du DES ;
- L'absence de formalisation les groupes whatsapp, dermoscopie ; le système de coaching ou de tutorat pour améliorer le taux de réussite ;
- L'absence de formalisation des instruments d'auto-évaluation (Quiz, cas cliniques...).
- L'indisponibilité des procès-verbaux de réunion d'exploitation de l'évaluation des étudiants ;
- L'absence d'évaluation annuelle des clauses des conventions de stage ;
- L'absence de plan de carrière, de formation continue des PATS ;
- L'absence de prise en compte de personnes vivant avec un handicap
- L'absence de base de données annuelle des étudiants insérés sur le marché. ;
- Non mise à jour de la liste des alumni ;
- L'absence du dispositif de suivi de la qualité du programme par le référent qualité du DES ;

7. Appréciations générales

La mission d'évaluation externe du programme du DES de Dermatologie-Vénérologie s'est globalement bien déroulée, dans une ambiance empreinte de sérénité et de cordialité. Les évaluateurs ont pu bénéficier d'une coopération exemplaire de la part de toutes les parties prenantes. Notre appréciation générale quant au programme du DES est qu'il se déroule dans un cadre adapté avec un environnement pédagogique adéquat. Sur l'ensemble des standards composant les sept champs d'évaluation de l'ANAQ Sup, deux n'ont pas été atteints, le standard

6.01 sur les conditions d'admission dans le programme et le standard 6.02 sur l'égalité des chances entre hommes et femmes et les personnes vivant avec un handicap. Les forces et les faiblesses du programme ont été soulignées. Il est attendu de la gouvernance du programme qu'elle consolide les forces mises en exergue et s'appuie sur elles afin d'apporter une solution aux faiblesses identifiées.

8. Recommandations

1. Continuer à recruter des enseignants (permanents) ;
2. Alléger les charges d'enseignement des PER ;
3. Réviser la maquette d'enseignement pour réduire et rééquilibrer les UE ;
4. Créer des options en troisième année de licence ;
5. Insister davantage sur les UE professionnalisantes pour diversifier les débouchés de la formation ;
6. Consolider la Didactique par une phase de praticum pour en faire un levier soutenu d'insertion des étudiants.
7. Réduire les cours intensifs hebdomadaires des étudiants ;
8. Alléger les tâches pédagogiques du secrétariat ;

➤ A l'endroit du rectorat

- Recruter des PER, pour faciliter l'encadrement au stage des DES ;
- Elaborer une politique de motivation des Enseignants invités pour l'encadrement des DES ;
- Mettre en place un lien ou une plate-forme qui pourra générer la fiche d'évaluation sous anonymat des enseignements ;
- Envisager dans la mesure du possible des aménagements pour personnes à mobilité réduite (PMR) (Service patrimoine à l'UCAD); ceci pour assurer l'égalité des chances ;
- Intégrer une politique de quota dans les conditions d'admission ;
- Assurer un plan de carrière, de formation continue des PATS.

➤ A l'endroit de la coordinatrice du DES

- Présenter le livret de l'étudiant sous la forme d'une brochure ;

- Envisager une réunion annuelle avec les responsables des services d'accueil pour évaluer le respect des clauses de la convention de stage ;
- Mettre en place un dispositif de suivi pour assurer la qualité du programme (réfèrent qualité du DES) ;
- Rendre disponibles les procès-verbaux de réunion d'exploitation de l'évaluation des étudiants ;
- Rendre effectives les UE se rapportant à la gestion d'une unité de soin, de l'anglais et de l'entrepreneuriat ;
- Formaliser les instruments d'auto-évaluation (Quiz, cas cliniques...) ;
- Formaliser les groupes whatsapp, dermoscopie ; le système de coaching ou de tutorat pour améliorer le taux de réussite ;
- S'approprier et intégrer la formation par simulation (existence du centre à l'UCAD) ;
- Mettre en place un cahier d'amphithéâtre pour maîtriser le respect des charges des PER ;
- Rendre effective l'évaluation des enseignements avec un retour aux PER ;
- Mettre en place un logiciel pour générer des fiches anonymes d'évaluation ceci pour évaluer les enseignements ;
- Vulgariser les fiches d'évaluation à tous les niveaux du DES et intégrer les résultats de ces évaluations aux activités d'enseignement ;
- Actualiser la liste des alumni du DES ;
- Créer une base de données annuelle des étudiants insérés sur le marché ;
- Recruter des moniteurs ;
- Rendre disponibilité du livret de stage à tous les niveaux d'étude ;
- Incérer les procédures dans le livret de stage ;
- Formaliser les objectifs de stage en fonction du niveau de stage ;
- Formaliser le tutorat.

9. Recommandations à l'ANAQ- Sup

Le travail abattu par l'ANAQ-Sup pour la qualité des enseignements au Sénégal est à saluer. Les référentiels d'auto-évaluation et d'évaluation mis à notre disposition sont explicites.

Cependant afin de mieux préparer la visite sur place, il est souhaitable que l'ANAQ-Sup :

- Prennent en compte le travail de préparation de la mission en tenant compte sur les différents délais de transmission des dossiers au comité d'experts.
- Augmentent le nombre de jours pour permettre une meilleure concertation in-situ entre les évaluateurs et planifier la visite sur site en deux (02) jours
- Tiennent compte du renforcement de capacité des experts en qualité.

10. Proposition de décision

Sur la base de tous les éléments cités ci-dessus, nous donnons un avis **favorable pour l'accréditation** du programme de formation du DES de Dermatologie Vénérologie de la Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontologie (FMPO), de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).